



FICHE D'INSCRIPTION*

Aux Temps Forts Espaces Jeunes - Janvier-Mars 2023

* Veuillez remplir un document «fiche d'inscription» par jeune

Votre jeune

Nom du jeune :

Prénom du jeune :

Parent responsable

Nom / prénom :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Temps Forts Espaces Jeunes - Janvier à mars 2023

	Horaires	Lieu	Tarifs
MERCREDI 11 JANVIER : • Tournoi de fléchettes	16h-18h	St-Jean d'Assé	Gratuit
LUNDI 16 JANVIER : • Tournoi de ping-pong	17h-19h	La Bazoge	Gratuit
MARDI 24 JANVIER : • Apéro-viens avec ton ami	17h30-19h30	Ballon-Saint Mars	Gratuit
MERCREDI 1ER FÉVRIER : • Tournoi de jeux vidéo	13h30-15h30	La Bazoge	Gratuit
VENDREDI 10 FÉVRIER: • Ciné débat	17h45-22h	Joué l'Abbé	3€
JEUDI 2 MARS : • Cuisine	17h - 19h	Saint Pavace	3€
LUNDI 6 MARS : • Retrogaming	17h-19h	La Bazoge	Gratuit
MERCREDI 15 MARS : • Cap sur le Mans	13h30-19h15	La Bazoge St Jean d'Assé	4€
VENDREDI 24 MARS : • Tournoi de ping-pong	17h45-19h45	Joué l'Abbé	Gratuit
MARDI 28 MARS : • Kin Ball	17h30-19H30	Ballon-Saint Mars	Gratuit
MERCREDI 29 MARS : • Lasergame	13h30-18h45	La Bazoge St-Jean d'Assé	QF*
JEUDI 30 MARS : • Choix des jeunes	17h-19h	Saint Pavace	Gratuit



FICHE D'INSCRIPTION*

Aux Temps Forts Espaces Jeunes Janvier à Mars 2023

* Veuillez remplir un document «fiche d'inscription» par jeune

Tarifs * HT : Hors Territoire

Temps fort EJ	0/700		701/1100		+1100	
T/HT*	T	HT	T	HT	T	HT
Laser game évolution	12€	16€	16€	20€	20€	24€



Infos et horaires navettes

Sortie 15 mars 2023 : Cap sur le Mans

St Jean : départ RDV 13h35 à l'église de St Jean- retour 19h13

La Bazoge : départ RDV 13h55 à l'arrêt rue Nationale retour à 18h56

Sortie 29 mars 2023 : Lasergame évolution

St Jean : départ RDV 13h30 à l'EJ de Saint Jean et retour 18h45 à l'EJ de St Jean

La Bazoge : départ RDV 13h45 à l'EJ de la Bazoge retour à 18h30 à l'EJ de la Bazoge

Ce document peut être complété en version papier ou numérique via le bouton soumettre.

ATTENTION !

Le règlement est souhaité avant l'activité, si ce n'est pas le cas une facture vous sera adressée à la fin du mois

Les règlements des activités ne peuvent être pris par l'équipe d'animation. Ils doivent impérativement être effectués auprès du service d'accueil de la Maison des Projets.

Champs réservé à la Maison des Projets

Réservation enregistrée dans AIGA en date du :

Par : Malika Amandine Kévin Matthias Stecy Pablo

Fait à

Le